

Les productions québécoises s'envolent avec Skeye Inflight Entertainment

La jeune entreprise montréalaise les aide à diffuser leurs films sur les écrans des avions du monde entier



Jérôme Plantevin

jerome.plantevin@transcontinental.ca

Grâce à la montréalaise **Skeye Inflight Entertainment**, les spectacles du **Cirque Éloize**, des films à succès tels *Le Survenant* et *L'Incomparable Mademoiselle C.* se retrouve-

ront sur les écrans des avions de **Turkish Airlines** ou d'**Air France** au cours des prochains mois.

La jeune entreprise se fait un devoir d'aider, moyennant commission, les producteurs québécois et étrangers à diffuser leurs films, leurs courts métrages ou leurs documentaires sur les petits écrans des avions de ligne.

« Les producteurs ciblent

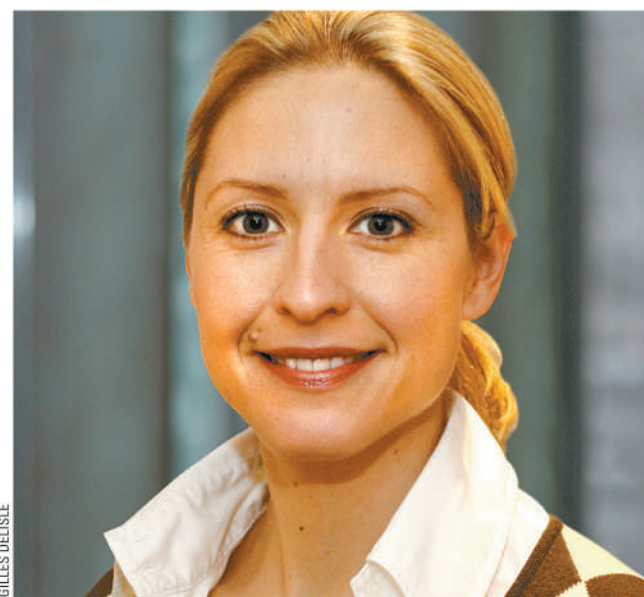
en priorité les marchés de la télévision et du cinéma pour vendre leurs œuvres, mais le secteur du divertissement, de l'amusement et des communications en vol [*inflight entertainment* ou IFE en anglais] est aussi un débouché très payant », explique en entrevue aux **AFFAIRES Isabelle Bégin**, présidente de **Skeye** (www.skeye.tv).

Demandez-le aux dirigeants

du groupe **Juste pour rire**. Quand ils ont embauché M^{me} Bégin, la distribution des gags de caméras cachées auprès des compagnies aériennes générerait difficilement 5 000 \$ par année.

« Ils vendaient seulement à **Air Canada** », se rappelle M^{me} Bégin.

Aujourd'hui, **Juste pour rire** engrange près de 1 M\$ annuellement, et ses clips sont diffusés dans les avions de plus de 85 transporteurs aériens.



Pour répondre aux goûts de chacun, les transporteurs aériens ne pourront plus se contenter d'offrir deux ou trois programmes à leurs passagers. « Ils devront offrir de la diversité et donc se procurer davantage de contenu audiovisuel », dit Isabelle Bégin, présidente de Skeye Inflight Entertainment.

places de première classe, et de la classe affaires et sur les grands écrans dans les classes économiques. Je gérais un budget de quelque 8 M\$ à l'époque », se rappelle la jeune femme de 36 ans.

Puis, en 1999, elle quitte la compagnie aérienne canadienne pour rejoindre **Juste pour rire**. « Trois ans après, j'ai été engagée comme directrice des ventes internationales chez **Cité Amérique** [aujourd'hui **FRV Média**], mais très vite, j'ai senti le besoin d'être à mon compte. »

C'est le début de l'aventure de **Skeye**. L'entreprise, fondée en mai dernier, serait actuellement le seul distributeur de films spécialisés dans le marché du divertissement en vol au Canada. Dans le monde, il n'y aurait moins d'une dizaine de spécialistes, surtout des Américains.

« On retrouve aussi quelques distributeurs traditionnels de films, mais le divertissement en vol n'est pas vraiment leur activité principale », explique M^{me} Bégin.

Elle fonde de grands espoirs pour son entreprise. Elle prévoit des revenus de 250 000 \$ l'an prochain et une croissance qui les porterait à plus de 1 M\$ en 2010. En sept mois, M^{me} Bégin a déjà réussi à placer six films auprès de six compagnies aériennes.

Un marché au fort potentiel

Le marché du divertissement en vol est appelé à croître fortement durant les prochaines années. Concurrence oblige, les compagnies aériennes cherchent de plus en plus à se démarquer et à offrir une meilleure expérience en vol grâce à de meilleurs divertissements, des documentaires et des courts métrages intéressants.

« Les trajets sont également plus longs et les compagnies qui offraient déjà des films doivent en offrir encore plus », explique **John Bruckman**, directeur général de **StellarInteract**, une entreprise californ-

nienne qui s'occupe d'acheter les films et de gérer la diffusion du contenu audiovisuel de 24 compagnies aériennes dans le monde.

« À l'avenir, les avions auront davantage d'écrans individuels de télévision », note M. Bruckman. Dans le passé, ces écrans personnels de télévision étaient réservés aux sièges de première classe, mais aujourd'hui, les nouveaux avions sont construits de telle façon que l'infrastructure nécessaire aux systèmes de divertissement, le câblage notamment, est déjà installée.

Les gags de Juste pour rire sont diffusés dans les avions de plus de 85 transporteurs aériens.

Les transporteurs aériens pourront divertir plus de passagers, mais, afin de tenir compte des goûts de chacun, ils ne pourront plus se contenter d'offrir les deux ou trois programmes « très "famille" qu'ils diffusaient auparavant sur les grands écrans des classes économiques, note M^{me} Bégin. Ils devront offrir de la diversité et donc se procurer davantage de contenu audiovisuel. »

L'organisme britannique de recherche **Inflight Management Development Centre** estime que 45 % de la flotte aérienne mondiale dispose de systèmes d'amusement et de divertissement en vol. Ce pourcentage devrait fortement grimper, 70 % des nouveaux avions comportant par défaut de tels systèmes.

L'organisme de recherche prévoit que le marché du divertissement en vol s'établira à 2,6 milliards de dollars américains (G\$ US) en 2010, comparativement à 1,95 G\$ US en 2002.

« Les ventes de contenu s'élèvent à 200 M\$ US et devraient suivre la même croissance », précise M. Bruckman. ■

LE MEILLEUR CONSEIL QUE J'AIE REÇU



TROIS CONSEILS ONT GUIDÉ DAVID AHDOOT, président d'**HyperTec**, au cours de sa carrière d'entrepreneur. Tous proviennent de son père, **Isaac**, lui aussi entrepreneur. « Mon père m'a toujours dit de diriger mes affaires en essayant de devancer mes concurrents d'au moins deux ans. » Le deuxième conseil concerne les relations entre l'entreprise et ses clients : « C'est le client qui paie. Il a donc toujours raison. Il ne faut jamais l'oublier », rappelle M. Ahdoort. Enfin, le troisième conseil : « Ne jamais s'enfler la tête, et rester fidèle à soi-même. » ■ **J.P.**



Êtes-vous un Jeune CA Décideur?

Afin de reconnaître l'extraordinaire contribution des jeunes CA au rayonnement de la profession comptable, l'Ordre des comptables agréés du Québec décerne chaque année le prestigieux prix *Jeune CA décideur*.

Cette distinction, accompagnée d'un prix de 5 000 \$, vise à souligner la détermination et le dynamisme d'un ou d'une comptable agréé(e) âgé(e) de 35 ans ou moins qui s'est illustré(e) par ses réalisations et qui a su relever des défis dans les domaines professionnel et communautaire.

Les candidatures seront soumises à un Jury de sélection composé de cinq CA d'expérience et présidé par Frank Zampino, FCA, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Ordre au plus tard le **lundi 16 janvier 2006 à 17 h.**

Pour de plus amples renseignements sur le prix *Jeune CA décideur*, ou pour transmettre un dossier de candidature, veuillez communiquer avec **Jasmine Marcoux, CA, conseillère Formation professionnelle et relève**, au (514) 982-4645, j.marcoux@ocq.qc.ca.

www.ocq.qc.ca

